



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

VILLE DE TRILPORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SESSION ORDINAIRE
Séance du 13 avril 2022

N°2022/18 : COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE 2021

L'an deux mille vingt-deux le 13 avril à 20H00, les membres du conseil municipal de la commune de Trilport, se sont réunis salle Saint-Exupéry, sur une convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 7 avril 2022

Etaient présents : 17

Mesdames, messieurs Jean-Michel MORER, Michel EBERHART, Françoise VASSELON, Joaquim DA CRUZ, Gérard MORAUX, Annick PANE, Manuel MEZE, Carole CARDOSO, Séverine HEBERT, Jocelyne SERDOS, Stide MARQUEZ, Bernard LEJEUNE, Myriam LAVOINE, Birgit SCHRUFER, Nadège ABBADIE, Laure SEVAT, Iphigénie ANGEBAULT

Pouvoirs : 8

Madame Tiphaine TOKPAN à monsieur Bernard LEJEUNE, madame Geneviève CAIN à monsieur Bernard LEJEUNE, monsieur Eric Kraemer à madame Nadège ABBADIE, madame Fathia BEN MABROUK à monsieur Manuel MEZE, madame Francine BERTHAUX à madame Laure SEVAT, madame Denise GONON à madame Iphigénie ANGEBAULT, monsieur Sébastien LASCOURREGES à monsieur Michel EBERHART, monsieur Azdine RAMDAN à monsieur Jean-Michel MORER

Absents excusés : 4

Mesdames messieurs Cécile LAROYE, Emmanuel FONKING, Ange AMBROSIO, Camille FASSI

M. MORAUX a été élu secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
077-217704758-20220413-2022-18DEL-DE
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'avis de la commission services aux citoyens, administration générale, finances et intercommunalité du 7 avril 2022,

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré,

PAR 20 VOIX POUR (mesdames, messieurs Jean-Michel MORER, Michel EBERHART, Françoise VASSELON, Joaquim DA CRUZ, Gérard MORAUX, Annick PANE, Manuel MEZE, Laure SEVAT, Carole CARDOSO, Séverine HEBERT, Jocelyne SERDOS, Francine BERTHAUX, Stide MARQUEZ, Azdine RAMDAN, Sébastien LASCOURREGES, Iphigénie ANGEBAULT, Fathia BEN MABROUK, Birgit SCHRUFER, Denise GONON, Myriam LAVOINE) et **5 VOIX CONTRE** (mesdames, messieurs Nadège ABBADIE, Geneviève CAIN, Tiphaine TOKPAN, Bernard LEJEUNE, Eric KRAEMER)

APPROUVE le Compte de gestion de la commune pour l'année 2021 qui laisse apparaître un résultat cumulé à la clôture de l'exercice avec un excédent d'exploitation de 1.655.267,65 Euros et un déficit d'investissement de 87.178,25 Euros.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Document transmis par voie électronique à la Sous-Préfecture de MEAUX

Le 20 AVR 2022

Publié le 20 AVR 2022

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Art. L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Maire,
Jean-Michel MORER

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de 2 mois à compter de son caractère exécutoire

Accusé de réception en préfecture
077-217704758-20220413-2022-18DEL-DE
Date de télétransmission : 20/04/2022
Date de réception préfecture : 20/04/2022